

A GHISUNACCIA

Les arbres remarquables en voie de préservation



Haut d'une vingtaine de mètres, l'Arburacellu a terminé 4^e au concours européen de l'arbre de l'année en début d'année. / PHOTOS A. M.

Au bout d'un chemin d'herbes sèches, l'Arburacellu apparaît, immuable. Le soleil au zénith a entamé la motivation des nombreuses personnes, curieuses ou passionnées qui depuis peu se pressent à son pied. Depuis le 16 avril exactement, date à laquelle il a rejoint le pistachier lentisque au rang des "arbres remarquables". À proximité, âgé d'au moins 800 ans, U L'istincu avait reçu le titre honorifique en 2011 après avoir gagné le concours national de l'arbre de l'année.

C'est à l'occasion d'un concours européen que l'Arburacellu a quant à lui terminé 4^e, recevant en parallèle le premier prix du public français. Il illumine désormais la Corse et le vieux continent de son aspect magnifique et singulier. Un air de rapace protecteur dû à des protubérances exceptionnelles sculptées par la foudre. Dès lors,

l'amour du public pour le chêne-liège ne devait que croître. Végetant depuis près de 250 ans sur un terrain du lieu-dit Gattone, commune de Ghisunaccia, l'arbre séculaire reçoit régulièrement la visite de nombreux locaux et vacanciers. Une affluence qui pose pour la municipalité la question de sa préservation.

Une clôture... en bois

"Nous ferons tout notre possible pour le préserver, assurait dans nos colonnes Francis Guidici, en avril dernier. Nous sommes déjà en train de réfléchir à ce sujet qui est devenu une priorité. Il s'agit tout de même de notre patrimoine naturel." Trois mois plus tard, la réflexion a porté ses fruits. *"Nous recevons de nombreux emails de la part des visiteurs qui manifestent un intérêt certain pour l'Arbura-*

cellu et sa préservation, indique le maire. Beaucoup de propositions sont faites, comme l'idée de mettre en place une signalétique en bilingue." Pour le premier maire de la ville, l'intérêt que suscite le chêne-liège est positif et certaines remarques seront probablement concrétisées, mais la priorité n'est pas là. *"Il faut protéger l'arbre des incendies et des actes maladroits, comme le fait de prendre un bout d'écorce pour le garder en souvenir. Cela passe par un entretien régulier du site et par la mise en place dès l'année prochaine d'une belle clôture en bois autour de l'arbre"*, précise Francis Guidici.

La municipalité a d'ores et déjà lancé une procédure d'acquisition du terrain sur lequel se trouve le lentisque pistachier qui a, lui aussi, fait l'objet ces dernières années d'une attention particulière.

Concernant l'Arburacellu, la commune souhaiterait obtenir un détachement de parcelle avec mise à disposition pour l'entretien et l'accès. *"C'est une manière de sécuriser les arbres remarquables"*, insiste le maire. S'ils se réappropriaient les lieux, propriétaires ou héritiers pourraient en effet nuire à leur préservation.

L'objectif principal semble donc être la mise en œuvre d'un aménagement valorisant et didactique des œuvres naturelles, pour que chacun puisse en profiter sans les détériorer. *"Les gens qui viennent ici sont des amoureux de la nature. Ils font preuve d'un grand respect"*, rassure le maire. Pour le reste, *"nous verrons comment optimiser cette préservation lors de l'aménagement. Cela passe aussi par le partage du projet"*, conclut-il.

ANTOINE MORIN